

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Mesdames et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Anne Pelletier, Sarah Lebel et Benoit Dubé formant quorum sous la présidence de Monsieur Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-147-13 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-148-13 **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 10 septembre 2013 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**Conciliation bancaire**

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 septembre 2013 de 117,340.66 \$ au compte courant et de 200,707.82 \$ à l'épargne stable.

RS-149-13 **Approbation des comptes**

Il est proposé par Benoît Dubé  
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

**LISTE DES COMPTES A PAYER**

Petite caisse :	Postes Canada	56,30	
	Fournitures	12,70	
	CTC Mastercraft	118,55	
	Frais de représentation : Denis Moreau	92,80	280,35

Desjardins Sécurité Financière pour octobre 2013		1455,69
APSAM : Rencontre regroupement régional BSL - Denis Moreau		35,00
Bell Canada : Camping Internet		73,59
Bell Canada : Bureau municipal	222,76	
Caserne de pompiers	51,51	
Bibliothèque/Chalet communautaire	101,77	
Resto Camping Bon-Air	100,73	476,77
Hydro Québec : Rue globale		251,89
BMR Groupe Dynaco : Tuyau ponceau, bâche, etc.		517,15
Coopérative de services pétroliers de Packington		879,15
Épicerie des 4 Sous : Achats divers		22,52
Électronique Mercier : Piles W-Fnb....		68,93
Ferme Patoine et frères inc. : Travaux et heures de pelle mécanique		9 324,47
Francis Cool Martin : Peinture, Preston, etc.		110,95
Joseph Dumont 1997 Ltée : Voyages de matériel		16 988,72
Pétroles Jacques Larochelle inc. : Diesel clair		3 300,05
Place du travailleur : Gants de travail, etc.		32,71
RIDT - Administration, gestion, etc. Septembre-Octobre		12 380,26
Solutions Témis inc. : Papier 8,5"x11", sous-mains, etc.		484,12
Actuel Conseil inc. : Préparation appel d'offres		3 449,25
BMR Groupe Dynaco Fenêtre à battant, calle de cointage		342,39
Daniel Rousseau inc. : Sablières, niveleuse		3 039,34
Dickner : Flèche signalisatrice		1 379,70
Georges Cyr : QX Mdy		139,58
Équipement Protection du Témis inc. : Maintenance, recharge, etc.		604,72
J.S. Levesque : Radiateur pour pépîne, pièces, etc.		281,68
Joseph Dumont : Voyages de pierre, 0-3/4		493,09
Équipements Sigma : Travail de moteur pour pépîne		472,25
MRC de Témiscouata : Partage Internet		359,81
Pièces Témis inc. : Outil, essuie-glace, fournitures, etc.		162,88
Radiateur Gaétan Martin inc. : Réparation		91,98
Solutions Témis inc. : Déchiqueteuse, CD		68,34
Hydro-Québec : Caserne de pompiers	109,54	
Restaurant plage	815,85	
Camping 590, 5 <sup>e</sup> Rang Sud	1143,38	2068,77
Denis Moreau; frais déplacement septembre		300,00
Groupe Dynaco BMR; fourniture fenêtre		36,62
Bureau de la publicité des droits : mutation		4,00
Cool Distribution; jack		160,73
Emilien Beaulieu; congrès FQM		1727,26
<b>Total :</b>		<b>61 864,71 \$</b>

RS-150-13 **États financiers trimestriels**

Il est proposé par Sarah Lebel  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers trimestriels présentés par le directeur général pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2013.

Adoptée à l'unanimité

RS-151-13 **R.I.D.T. : Adoption des prévisions budgétaires 2014**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata, démontrant des revenus et des dépenses de 3 977 380 \$, établissant la contribution municipale pour la prochaine année à 68,005.81 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-152-13 **Agent de développement économique : renouvellement de l'entente**

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington renouvelle l'entente pour l'embauche d'un agent de développement économique aux mêmes conditions que l'an dernier.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande au CLD de Témiscouata de prolonger l'entente jusqu'au 31 décembre 2014 considérant que nous avons engagé la ressource à 70 % du temps en 2013 et en 2014 et que nous désirons obtenir la totalité des contributions dédiées pour nos trois municipalités par le CLD de Témiscouata dans le cadre de cette mesure.

Adoptée à l'unanimité

RS-153-13 **QUAD : Autorisation**

Considérant que les usagers des sentiers du Club Quad Trans-Témis, lors de la période de chasse, ne peuvent emprunter des sections de sentiers;

Considérant que le Conseil municipal de la paroisse de Packington n'est pas d'accord pour règlementer pour permettre aux véhicules tout terrain de circuler sur la voie publique;

Considérant que la Fédération des Clubs Quad informe leurs membres de cette problématique et qu'ils doivent respecter la période de chasse;

Considérant que d'autoriser ces véhicules tout terrain à circuler dans des secteurs habités entraînent des contraintes pour les citoyens à proximité;

En conséquence,  
il est proposé par Sarah Lebel  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington maintienne sa position de ne pas règlementer pour autoriser les véhicules tout terrain à circuler sur notre réseau routier.

Adoptée à l'unanimité

RS-154-13 **Bistro St-Benoît**

Cette fin de semaine, il y aura inauguration du nouveau restaurant le Bistro St-Benoît. Le jeudi 3 octobre prochain, les intervenants dans ce dossier seront conviés à un 5 à 7 pour inaugurer ce nouveau service.

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington offrira un vin d'honneur lors de cette inauguration le 3 octobre prochain.

Adoptée à l'unanimité

RS-155-13 **Construction DJL Technologie**

Il est proposé par Benoit Dubé  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington mandate le Directeur général pour négocier avec la compagnie DJL Technologie la réduction de la pénalité ainsi que l'obtention d'une année supplémentaire de garantie sur les travaux de traitement de surface réalisés l'automne 2012.

Adoptée à l'unanimité

RS-156-13 **LVM**

Depuis novembre 2012, le Conseil a retenu le paiement de la facture d'honoraires professionnels pour la surveillance des travaux de traitement de surface et de GripSeal réalisés à l'automne 2012.

Considérant le préjudice que la municipalité de Packington a été victime dans la réalisation des travaux de surveillance est inadmissible;

Considérant que la firme LVM a montré une ouverture dans la recherche de solutions dans ce dossier;

En conséquence,

il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington propose comme règlement ce qui suit :

1. De rembourser 100% de la facture de surveillance des travaux de GripSeal
2. De rembourser 50% des frais pour la surveillance des travaux de Traitement de surface.
3. De ne pas payer la visite du 30 octobre 2012 ainsi que les frais de déplacement pour la rencontre avec la firme DJL

Que le Conseil autorise le paiement de 5,299.95 \$ taxes incluses comme règlement final dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

RS-157-13 **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier : Acceptation des travaux route du Lac-Jerry, 5<sup>e</sup> Rang Sud et 6<sup>e</sup> Rang**

Il est proposé par Sarah Lebel  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la route du Lac-Jerry, 5<sup>e</sup> Rang Sud et 6<sup>e</sup> Rang pour un montant subventionné de 50 000 \$, conformément aux exigences du ministre des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

RS-158-13 **Taxe d'accise sur l'essence : Travaux Chemin du Détour**

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Chemin du Détour dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence pour un montant de 81,256.48

Que les travaux ont été exécutés conformément au programme et sur une route dont la gestion incombe à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-159-13 **Taxe d'accise sur l'essence : Mandat reddition de compte**

Il est proposé par Benoit Dubé  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington mandate la firme Raymond, Chabot, Grant Thornton pour produire la reddition de compte finale concernant la taxe d'accise sur l'essence.

Adoptée à l'unanimité

RS-160-13 **Entretien des chemins d'hiver**

Un des employés affecté à l'entretien des chemins d'hiver aura besoin d'un équipement spécifique. L'employé assumera l'ensemble des dépenses inhérentes pour l'installation et le suivi requis pour l'appareil.

En conséquence,

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington est d'accord pour engager monsieur Régis Dumont comme employé à l'entretien des chemins d'hiver à la condition qu'il assume l'ensemble des frais d'installation de l'équipement, que le syndicat soit en accord avec le principe et que notre assureur consente.

Adoptée à l'unanimité

RS-161-13 **Travaux rue du Bocage : Rapport de réalisation**

Suite à la construction de deux nouvelles résidences dans le secteur de la rue du Bocage, nous avons procédé au prolongement de la rue.

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte le rapport des dépenses pour le prolongement de la rue du Bocage pour un investissement de 7,916.55 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-162-13 **Lampes de rue**

Le Conseil a reçu une demande pour l'installation d'une lumière de rue entre le 77 et 79 rue Principale. De plus un besoin d'une lampe serait nécessaire dans le prolongement de la rue du Bocage.

Après délibération,  
il est proposé par Sarah Lebel  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'installation de deux nouvelles lampes de rue.

Que le Conseil demande au directeur général de vérifier auprès d'Hydro-Québec, s'il y aurait une réduction du coût mensuel advenant que la municipalité de Packington investirait dans des lampadaires DEL.

Que le directeur général s'assurera d'avoir les crédits nécessaires pour la réalisation des travaux.

Adoptée à l'unanimité

RS-163-13 **Adoption de la politique familiale et municipalité amie des Aînés**

Le Conseil, lors de sa séance de septembre, a adopté un projet de Politique familiale et Municipalité amie des aînés. Cette politique a été mise sur le site internet pour consultation auprès de la population. Aucun commentaire n'a été reçu.

En conséquence,  
il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte la Politique familiale avec le volet Municipalité amie des aînés.

Adoptée à l'unanimité

RS-164-13 **Achat d'un terrain**

Il est proposé par Sarah Lebel  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington achète un terrain sur la partie du lot 31 rang 8 canton appartenant à M. Carol Soucy, d'une dimension de 24.38 mètres de façade par 112.06 mètres de profondeur. Le prix d'achat est fixé à 0.20 cents du pied carré pour un montant de 5,881 \$

Que le Conseil mandate Me Nadine Lavoie, notaire pour effectuer l'acte d'achat

Que le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour l'acquisition de ce terrain.

Adoptée à l'unanimité

RS-165-13 **Salon Stylicia Coiffure : Rayer taxes de services**

M<sup>me</sup> Émilie Patoine informe les membres du conseil qu'elle n'exploite plus son salon de coiffure depuis le 31 décembre 2012.

Après délibération,

il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur général à rayer les taxes de services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Adoptée à l'unanimité

RS-166-13 **Marge de crédit**

Considérant que le Conseil, lors de sa dernière session avait résolu d'augmenter la marge de crédit de 300 000 \$;

Considérant que le Conseil n'avait pas désigné les signataires de cette demande;

En conséquence,

il est proposé par Benoit Dubé  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité les documents concernant l'augmentation de la marge de crédit.

Adoptée à l'unanimité

**Avis de motion**

M<sup>me</sup> Sarah Lebel, conseillère, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le conseil adoptera le règlement 268-2013 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec

## **Compte-rendu de diverses réunions**

M. le maire donne le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Témiscouata, de la réunion de la RIDT, du Transport adapté, de la visite des travaux éolien, du congrès de la FQM et de la rencontre avec le comité d'action qualité routière de Packington.

## **Période de questions**

- Un contribuable demande des informations concernant le règlement avec la firme LVM
- Un contribuable désire féliciter les membres du conseil sortant (M<sup>me</sup> Sarah Lebel et M. Benoit Dubé) pour leur implication au sein de la municipalité durant les quatre dernières années.

## **Levée de l'assemblée**

À 21 heures, Monsieur Émilien Beaulieu, maire, propose la levée de l'assemblée.